



Projet de loi Darmanin-Dussopt pour la Fonction Publique, Projet de réforme Delevoye pour les retraites, Les DD flingueurs sont de sortie !

Le projet de loi dit de « transformation de la Fonction Publique » présenté au gouvernement par le duo Gérard Darmanin et Olivier Dussopt (les premiers DD flingueurs), le 27 mars dernier, va gravement porter atteinte au statut général, aux conditions de travail des agents et à la qualité du service public rendu.

En effet :

-la confirmation de la suppression de 120 000 postes dont 70 000 dans le versant territorial (*),

-la généralisation des précaires avec le contrat de mission de maximum 6 ans n'offrant droit à aucune intégration et déroulé de carrière (article 6),

-la mise en place de la rupture conventionnelle permettant de licencier à tout moment (article 24),

-l'évolution du salaire à la tête du client à travers l'entretien annuel et la fin de l'augmentation du point d'indice (article 10),

-la suppression des prérogatives des Commissions administratives paritaires en matière d'avancement de grade, de promotion et de mobilité (articles 3, 10 et 12),

-la fusion CT et CHSCT entraînant la disparition des CHSCT au moment même où les conditions de travail se sont fortement dégradées (article 2),

-la remise en cause du droit à la formation à travers la généralisation du CPF (article 20) ainsi que la privatisation du CNFPT.

Ce projet de loi n'est ni négociable, ni amendable !

Pour la CGT, l'heure est à la mobilisation générale. Pour un service public égalitaire et efficace, nous revendiquons un statut garantissant :

- **l'indépendance de toute pression politique,**
- **un déroulement de carrière,**
- **le renforcement des missions du CHSCT,**
- **le maintien du rôle de la CAP...**

L'augmentation du point d'indice et la titularisation de tous les agents contractuels demeurent des revendications immédiates.

**Tous en grève et dans la manifestation
le jeudi 9 mai 2019 à 14h
Place de la République
à METZ**

(*) Pour info, entre 2014 et 2018, plus de 1000 emplois ont été supprimés dans la Fonction Publique Territoriale en Moselle.

La retraite, on s'est battu pour la gagner, on se battra pour la garder !



C'est quoi ce projet de retraite par points ?

Alors que la concertation sur la réforme des retraites touche à sa fin, le haut-commissaire Jean-Paul Delevoye (le troisième DD flingueur) a dévoilé les contours de la prochaine loi. Un régime unique par point va supprimer les 42 régimes existants dont notre caisse de retraite, la CNRACL. Il prévoit de mettre fin au calcul de la pension basé sur les 75% du traitement indiciaire des 6 derniers mois de salaires. Avec ce projet de loi, « chaque

Euro cotisé vaudra un point ». Quelle sera la valeur du point ? Personne ne le sait puisque la valeur du point sera en fonction de la conjoncture. Aussi, avec un tel système rendant hasardeux le niveau de pension, le recul de l'âge de la retraite sera incontournable. 63, 64, 65, 70 ans...).

En résumé, avec la réforme Delevoye, il faudra travailler plus longtemps pour une pension incertaine.

Quelques déclarations qui en disent beaucoup :

François Fillon lors de sa campagne pendant les primaires des élections présidentielles en 2017 déclarait :	Bruno Le Maire, ministre de l'économie, dans le <i>Parisien</i> le 2 mai 2018 :	Jean-Paul Delevoye au mois de février dernier :
<i>« Le système de retraite par points, j'y suis favorable. Mais il ne faut pas faire croire aux Français que ça va résoudre le problème des retraites. Le système par points, ça permet une chose : baisser chaque année la valeur du point et, donc, le niveau des pensions ».</i>	<i>« Pour l'épargne retraite, nous voulons la développer pour permettre aux Français de mieux se préparer à la retraite mais aussi de mieux financer l'économie ».</i>	<i>« En ce qui concerne la prise en compte de l'espérance de vie, elle pourrait se présenter comme le fait d'indiquer que, pour atteindre un taux de remplacement équivalent, il est nécessaire pour chaque génération de partir un peu plus tardivement ».</i>

Pour la CGT, C'est NON !

Retraite à 60 ans avec 75% du traitement brut sur les 6 derniers mois d'activité,
maintien des régimes existants dont la CNRACL

60ANS
À TAUX PLEIN
J'Y TIENS !

**Tous en grève et dans la manifestation
le jeudi 9 mai 2019 à 14h Place de la République à METZ
Pour notre statut et nos retraites, les DD flingueurs ne flingueront pas !**

Coordination Syndicale Départementale CGT des Services Publics de la Moselle

10, rue De Méric 57050 METZ ☎ 03.87.75.81.75

✉ cgt.csd57@gmail.com